

Déclaration de la diaspora béninoise sur la gouvernance du Président Patrice Talon

1- Considérant que le 06 Avril 2016, les Béninois ont porté à la tête de leur pays Patrice Athanase Guillaume Talon. Un contrat social et politique basé sur la répudiation de la recolonisation du Bénin, la gouvernance sobre, vertueuse et démocratique, la lutte contre l'impunité et la lutte contre le chômage des populations avait été scellé. Un accord au nom de la «Coalition de la Rupture» avait été signé lors du second tour enjoignant Patrice Talon à «Privilégier et préserver l'intérêt général et veiller à combattre tout conflit d'intérêt au sommet de l'Etat». Mais au sommet de l'Etat, le Chef de l'Etat ne pense qu'à lui et ses affaires ;

2- Considérant que depuis les mois d'avril, mai, juin 2016, les principales décisions issues des différents conseils de ministres ont consacré la reconstitution progressive de l'empire industriel et financier de Talon notamment dans le coton. Le dernier conseil des ministres en date du 15 mars 2017 marque l'apothéose avec le retour du Programme de Vérification des Importations (PVI) au niveau du cordon douanier béninois opéré par sa société Bénin Control en totale violation du code des marchés publics du Bénin ;

3- Considérant qu'en violation de la Constitution du 11 décembre 1990, les libertés publiques notamment celles d'association et de manifestation des étudiants sont interdites sur les campus universitaires et même en dehors des enceintes universitaires. Des étudiants sont ainsi pourchassés et molestés parce que voulant organiser le vendredi 17 février 2017 une assemblée générale notamment à l'hôtel «le Refuge» sis derrière l'enceinte universitaire d'Abomey-Calavi ;

4- Considérant le mépris, les actes d'arrogance et le cynisme qui ont caractérisé les destructions brutales sans mesures sociales d'accompagnement, des baraques, commerces, auvents des gagne-petits depuis le 03 janvier 2017. Ces opérations dites «libération de l'espace public» ont plongé le pays dans une grave crise sociale et contre toute attente, le gouvernement béninois a entrepris depuis quelques jours une campagne «d'excuses publiques» seulement pour les fosses septiques et autres puisards détruits. A croire que les activités commerciales détruites sont inexcusables !

5- Considérant que durant la campagne présidentielle, le candidat Talon avait pris l'engagement une fois élu de réduire «l'hyperpuissance» du Président de la République et que fort de cette promesse électorale, une commission pléthorique et budgétivore dite «Djogbénou» fut mise sur pied à plus de 500 millions de FCFA et que contre toute attente, Patrice Talon a décidé d'ignorer les principales résolutions de cette commission et d'introduire en procédure d'urgence au Parlement!, une révision solitaire de la constitution béninoise afin de renforcer d'avantage son pouvoir personnel ;

6- Considérant que le mépris de sa charge notamment sur des questions diplomatiques, le Chef de l'Etat à défaut de boycotter comme en juillet 2016 soit pour marier sa fille à Paris, soit parce que «cela ne lui rapporte rien !» comme en janvier 2017 contribuant à affaiblir d'avantage la voix du Bénin sur la scène diplomatique africaine ;

7- Considérant que des pans entiers du pays sont privatisés et des milliards détournés au profit de ses sociétés et celles de ses proches : Sodeco, Pvi, Atral, SDI, Morpho Dys, DFA Bénin, Alpha Bénin, Fiduciaire d'Afrique. Violant la constitution béninoise en son article 52 qui interdit les conflits d'intérêts, le Bénin en est résolu à être un Etat mafieux, prébendier au détriment de la grande masse licenciée, jetée aux orties qui végètent dans

une abjecte misère. Plus de 20 000 emplois directs et indirects ont été supprimés ou perdus du fait de la gouvernance de Talon en seulement 12 mois ! ;

8- Considérant que depuis le 06 avril 2016, le Chef de l'Etat n'a déclaré ses biens comme exigé par la constitution que 8 mois plus tard, que ce dernier n'a jamais porté l'écharpe et signé l'acte officiel qui fait de lui le Président des Béninois, que depuis 12 mois, plus de 6 cas de violations de la Constitution ont été sanctionnées par la Cour constitutionnelle, soit une (1) violation tous les deux mois !; que Patrice Talon n'a jamais rendu publique, sa démission des mandats sociaux de ses sociétés souvent prestataires de services de l'Etat qu'il dirige ;

9- Considérant qu'en conclusion des débats de la Conférence publique tenue le 16 mars 2017 au CPA de Cotonou, à l'initiative de la Convention Patriotique des Forces de Gauches, les participants ont lancé un appel à tous les béninois aussi bien de l'intérieur que de la diaspora pour la création d'un vaste Front de Salut public et de sauvegarde de la patrie en danger, que cet appel a conduit à la création effective de ce Front dénommé « **Front pour le Sursaut Patriotique** » le mardi 21 mars 2017 à Cotonou ;

10- Considérant que la diaspora béninoise a une exigence morale et une responsabilité historique devant tant de faits de mal gouvernance qui se déroulent au Bénin et que celle-ci est souvent sollicitée pour faire face à des besoins urgents familiaux des parents vivant au Bénin qui connaissent une grave détérioration de leurs conditions de vie depuis l'arrivée au pouvoir de Patrice Talon ;

Au regard de ce qui précède, un groupe de Patriotes de la Diaspora béninoise a pris l'initiative de se constituer en un Comité du Front du Sursaut Patriotique dans la Diaspora pour prendre à témoin l'opinion publique nationale et internationale sur les dangers et méfaits de la gouvernance de Talon. Ce Comité appelle tous patriotes de la Diaspora béninoise à se mobiliser et à conjuguer leurs efforts avec ceux des patriotes de l'intérieur pour :

1- Protester vigoureusement contre le pillage des richesses du Bénin par Talon et son clan au pouvoir ;

2- Dénoncer par tous les moyens les souffrances du peuple béninois qui fait les frais de cette grave imposture au sommet de l'Etat ;

3- Alerter les médias nationaux et internationaux sur le régime prédateur de libertés publiques, d'affameur des populations et de privatisation des pans entiers des biens du Bénin pour Talon et ses proches ;

4- Entreprendre des actions de sensibilisation au sein de la diaspora béninoise pour mettre à jour, les dessous de ce complot contre le Bénin, ses richesses et sa démocratie.

5- Mettre le Président Patrice Talon en garde contre son mépris et son arrogance à l'égard d'un peuple aguerris et debout comme le nôtre. A l'heure du bilan, il ne pourra pas dire qu'il ne savait pas. Il aura été prévenu.

Vive la République, vive la diaspora béninoise, vive le Bénin !

Paris le 23 mars 2017

Les porte-paroles (provisaires),
Olivier DOSSOU FADO

Honoré KODJO LOKOSSA